

*Subsides*

● (1642)

Afin de lutter contre le problème de la fluctuation des prix et, par la suite, de celle des revenus, il faudrait voir à appliquer une politique de stabilisation plus cohérente. Le Parlement a déjà adopté la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et la loi sur la stabilisation des prix agricoles. Nombreux sont ceux d'entre nous, représentants de circonscriptions de l'Ouest du Canada, qui estiment que ces lois devraient tenir compte des différences régionales. Ainsi, si nous examinons les rapports concernant l'industrie du bœuf, nous constatons que les éleveurs de l'Est touchent régulièrement \$4 ou \$5 de plus les 100 livres que les éleveurs de l'Ouest. Pourtant, le prix moyen du bœuf est le même partout au Canada. Notre régime de stabilisation des prix devrait donc tenir compte des différences régionales.

Le député de Swift Current-Maple Creek (M. Hamilton) et moi-même avons proposé d'instaurer des plans de stabilisation individuels pour les exploitations agricoles. Cela pourrait fonctionner de diverses façons. Le ministère de l'Agriculture de l'Alberta avait formé une équipe d'experts pour étudier la possibilité d'instaurer ce régime de stabilisation du revenu et les experts ont suggéré que les agriculteurs soient autorisés à ouvrir un compte en banque et à y faire un dépôt à terme d'un an au minimum et de sept ans au maximum, ce dépôt étant d'au moins \$1,000. Les agriculteurs concernés devraient être âgés de 18 à 70 ans, et seuls les revenus agricoles pourraient être déposés dans ce fonds. Après avoir étudié le plan, les experts ont conclu que les comptes de stabilisation du revenu constituaient une solution réalisable qui aiderait à stabiliser l'économie rurale et le prix des fournitures agricoles.

Comme tout le monde s'en rend compte, des signes avant-coureurs sont visibles dans le secteur des denrées agricoles. L'agriculteur qui traverse une bonne période pourrait verser une partie de son revenu dans un compte exempt d'impôt et retirer cet argent quand son revenu net serait trop bas. Et ce système pourrait également, comme c'est le cas du fonds de stabilisation du grain de l'Ouest, permettre un apport d'argent gouvernemental quand toute la région enregistrera de faibles revenus.

L'imposition et les méthodes de stabilisation ne peuvent faire qu'une partie du travail. A l'heure actuelle, notre productivité agricole est en perte de vitesse par rapport à celle des États-Unis. Certains de nos marchés d'exportation traditionnels pour les produits agricoles se rétrécissent de plus en plus. A mon avis, une des principales raisons de ce ralentissement, c'est que le gouvernement fédéral cherche presque exclusivement à stabiliser les prix au moyen de la gestion de l'offre. Nous suggérons qu'il insiste davantage sur la mise en marché et moins sur l'offre.

Tout le monde se rendra compte que les agriculteurs aiment produire le maximum, mais lorsqu'on leur dit qu'ils sont soumis à certains quotas et que leurs frais de production sont garantis, certains d'entre eux ont tendance à ralentir leurs efforts. Nous affirmons que le ministère de l'Agriculture devrait donner des directives à ses offices de commercialisation pour qu'ils s'occupent davantage de la mise en marché que de la gestion de l'offre. Il devrait également augmenter le nombre...

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais on me signale que son temps de

[M. Schellenberger.]

parole est écoulé. Néanmoins, il peut continuer s'il y a consentement unanime.

**Des voix:** D'accord.

**M. Schellenberger:** Je remercie les députés, monsieur l'Orateur. Je serai très bref, car certains de mes collègues voudraient eux aussi prendre la parole sur cette question.

Le dernier point que j'aimerais aborder très rapidement est celui de l'énergie renouvelable, et cela concerne le rôle du ministre en matière de recherche. Je crois qu'il est évident que le domaine de l'énergie est l'un de ceux où les agriculteurs peuvent réduire leurs frais d'exploitation. Le gouvernement devrait favoriser, par la recherche, l'utilisation de l'énergie renouvelable, l'énergie de biomasse et l'énergie solaire. J'aimerais voir les efforts s'accroître le plus possible dans ce secteur, à l'avenir.

Nous avons présenté une excellente motion. Nous avons fait au ministre cinq propositions visant à accroître le revenu net de tous les agriculteurs. Le ministre devrait étudier ces propositions. J'exhorte tous les députés à appuyer la motion.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je suis particulièrement heureux que l'opposition officielle ait choisi un sujet aussi important que l'agriculture pour terminer cette importante série de jours de l'opposition d'avant Pâques. C'est une période de carême qui, j'espère, va être profitable à tous les producteurs agricoles du Canada, non seulement du Québec, mais de tout le Canada.

L'agriculture est la plus importante de toutes les industries, puisque c'est elle qui procure à chaque personne les aliments nécessaires pour assurer sa survie. On a beau être instruit, posséder des diplômes de toutes sortes, avoir toutes sortes de connaissances, il n'en reste pas moins qu'à chaque jour l'homme a besoin de se nourrir pour refaire ses forces et pouvoir entreprendre un lendemain. Et c'est avec des aliments provenant du secteur agricole que l'ensemble de l'humanité peut refaire ses forces de jour en jour. Donc, monsieur le président, la profession d'agriculture est la plus importante sur cette planète et, malheureusement, c'est cette profession qui a éprouvé et qui éprouve encore les plus grandes difficultés à faire reconnaître ses droits à un revenu raisonnable équivalant aux travailleurs des autres secteurs des activités économiques.

Monsieur le président, je me souviens qu'un jour j'avais eu affaire à un spécialiste dans un hôpital et évidemment ces personnes qui dispensent leur science aux malades ont raison d'être payées pour leurs services. C'est tout à fait normal. Je lui demandais de me donner une facture. A l'époque il n'y avait pas d'assurance-hospitalisation, il fallait payer soi-même ses dettes d'hospitalisation, or j'ai dit à mon spécialiste: Pour l'amour de Dieu, présente-moi un compte que je pourrai acquitter. Il a sorti de son tiroir, à ce moment-là, un livre à l'intérieur duquel il y avait toute une échelle de tarifs.

Alors j'ai dit à mon bon ami de ne pas m'en faire la lecture, de ne pas même me le montrer, parce que je n'étais pas en mesure à ce moment-là de lui montrer mon livre qui me permettait d'établir des prix et d'obliger les gens recourant à mes services de me payer selon les tarifs contenus dans le livre parce que je n'en avais pas de livre. Or, j'ai dit à mon spécialiste: Fais-moi un compte qui va me permettre de te payer. Alors là il m'a dit quand même quel était son tarif. Eh bien là j'ai compris qu'à ce moment-là, il y a quelques années,